

- Novembre 2018

Analyse de la compétitivité sur le marché euro-méditerranéen de la tomate en 2016

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Turquie

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

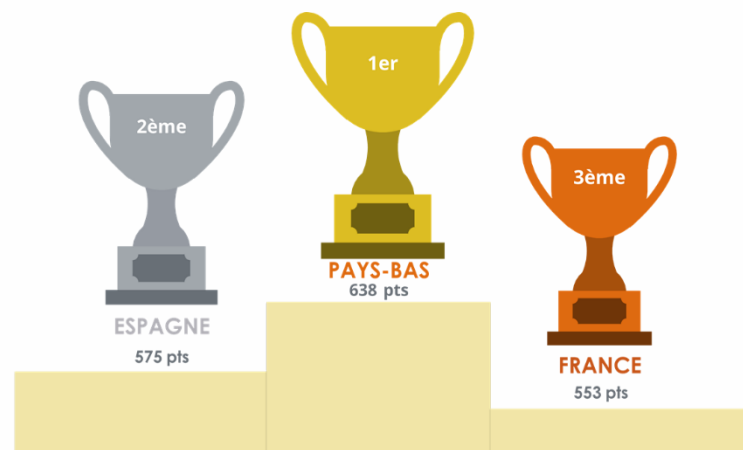
- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

Classement final des filières nationales pour la tomate en 2016 (sur 1000 points)



Encore une fois cette année, ce sont les **Pays-Bas** qui sont largement en tête du classement général de la veille concurrentielle sur le marché de la tomate de la zone euro-méditerranéenne. Bien que ne disposant pas de conditions climatiques favorables à ce type de culture, la filière néerlandaise a su s'adapter et faire fi de cette difficulté notamment en généralisant la production de tomates sous abris principalement verre.

Outre la protection vis-à-vis des aléas climatiques, le système de culture sous abris permet une maximisation des rendements, ce qui contrebalance la faible surface cultivée en tomates (1 775 hectares). À surface équivalente, les Pays-Bas, qui produisent plus de trois fois ce que produit la France, ou près de huit fois ce que produit

l'Italie, sont les premiers des neuf pays de la veille en termes de rendement (507 tonnes/ha).

Situés au carrefour des échanges européens, les Pays-Bas sont devenus leaders européens des exportations de tomates fraîches depuis 2014. L'effet de la forte production combiné à la faible consommation des habitants mène à un taux d'autosuffisance démesuré (1 757 %), qui conduit alors à commercialiser l'excédent de production sur les marchés internationaux (c'est la vocation-même de la filière). Ces produits sont d'autant mieux valorisés que 85 % des tomates commercialisées viennent d'organisations de producteurs.

La filière **espagnole** arrive en seconde position une nouvelle fois. Ses surfaces de tomates ont augmenté de plus de 3 600 hectares et sa production de tomates a gagné près de 223 000 tonnes, dont une augmentation de 27 821 tonnes de tomates fraîches, ce qui en fait le troisième producteur européen derrière la Turquie et l'Italie. Le rendement moyen (83,45 tonnes/ha) est quasiment le même si ce n'est qu'un peu inférieur à celui de 2015 (84,80 tonnes/ha). Le climat espagnol permet de cultiver des tomates tout au long de l'année ce qui lui donne un avantage certain face à de nombreux pays. L'Espagne peut en effet exporter ses tomates dans les pays froids qui ne peuvent pas en produire en hiver. Les subventions européennes importantes et en hausse cette année ainsi que le faible coût associé à la main d'œuvre font que la tomate espagnole est très compétitive au niveau du prix. Cependant, l'Espagne est relativement éloignée des principaux marchés importateurs de tomates ce qui la pénalise (2 319 km de distance en moyenne). L'industrie de la tomate a encore progressé dans la péninsule ibérique du fait de la contractualisation entre les producteurs de tomates et les industriels. En effet, seulement 44 % des tomates produites sont destinées au marché du frais.

Après avoir diminué en 2015, les surfaces de tomates **françaises** ont connu une augmentation en 2016 pour arriver à 5 645 hectares cultivés. Les volumes produits ont également augmenté de 8 % pour atteindre 827 610 tonnes. Les serres françaises ont suivi le mouvement et l'on a assisté en 2016 à une hausse de la production sous abris grâce à l'investissement dans des serres innovantes en cogénération ou écoresponsables. En effet, le climat français reste naturellement assez favorable avec des précipitations régulières, un bon ensoleillement et peu de gel dans les principaux bassins de production. Pour ce qui est

de la commercialisation, la France est le seul pays de la veille concurrentielle qui a su faire croître conjointement le volume et la valeur de ses exportations de tomates. Toutefois, cela est à relativiser par le fait que la France réexporte pour partie des tomates importées. Malgré cette légère hausse de l'export, la France ne peut pas se suffire à elle-même pour son approvisionnement en tomates. Le taux d'autosuffisance de la filière n'est que de 69 % ce qui contraint l'hexagone à importer un contingent de tomates important en provenance du Maroc et d'Espagne pour la grande majorité. La balance commerciale française sur la filière tomates est donc déficitaire. On note aussi une baisse du soutien de l'Union Européenne envers la France au travers d'une réduction du budget FEAGA. En 2016, une des grandes faiblesses de la France aura été la chute du rendement de 10 %, pour arriver à environ 147 tonnes/ha.

La **Belgique**, maintenant 4^{ème} du classement, présente des caractéristiques similaires aux Pays-Bas : de faibles surfaces (505 hectares) compensées par un rendement exceptionnel (417 tonnes/ha) dû à une culture sous abris dont beaucoup sont en verre. Ce rendement a cependant fortement diminué depuis 2014 suite à une modification du type de production. Les producteurs belges se consacrent en effet beaucoup plus aux tomates de segmentation haut de gamme.

La **Pologne** a connu un franc succès cette année en passant de la 8^{ème} à la 5^{ème} place. La main d'œuvre en Pologne étant peu coûteuse, les prix à l'export s'en ressentent et font de la Pologne un compétiteur important et qui plus est assez proche (1 100 km en moyenne) des plus grands marchés d'importation. Avec une surface de production importante (12 420 hectares), mais en diminution et un rendement (+22 %) ainsi qu'une production (+10 %) en forte augmentation, la Pologne se positionne aujourd'hui comme un compétiteur de taille sur le marché européen. Cette année cependant, les exportations polonaises sont en diminution autant en volume qu'en valeur.

La **Turquie** passe cette année à la 6^{ème} place devant l'Allemagne. Avec 181 000 hectares cultivés et 12,6 millions de tonnes produites, la Turquie est le premier producteur du bassin euro-méditerranéen. Les Turcs ont un rapport à la tomate important puisqu'ils consomment chacun plus de 100 kg de tomate par an. La production nationale est donc essentiellement destinée au marché local. Les volumes restant que la Turquie

commercialise sur les marchés internationaux ont été largement dévalués suite à l'arrêt des importations russes de tomates turques. La Russie était devenue un marché très important pour la Turquie depuis l'embargo russe sur les produits de l'Union Européenne, mais l'an passé, les autorités russes ont décrété que les tomates turques présentaient des taux de pesticides résiduels trop importants. Cela a eu pour conséquence la présence de volumes conséquents à écouler sur d'autres marchés, mais l'image de la tomate turque ayant été affectée, la filière a donc dû baisser les prix afin de trouver des acheteurs. Le pays importe très peu de tomates.

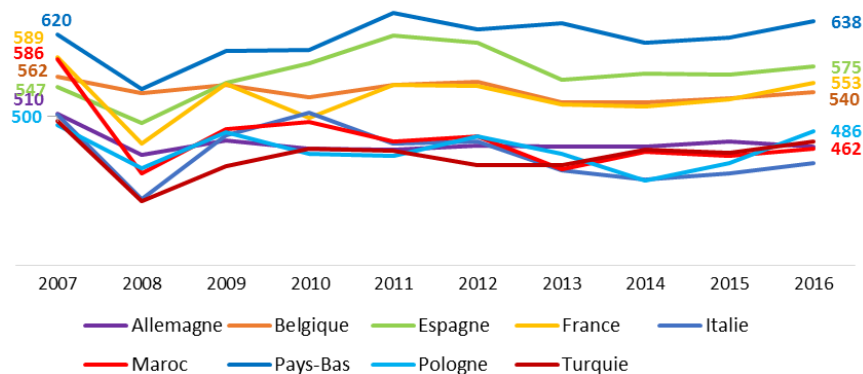
L'**Allemagne** perd deux places dans le classement et arrive en 7^{ème} position pour la campagne 2016. C'est le principal marché importateur européen et le second mondial derrière les États-Unis. En 2016, 732 000 tonnes de tomates ont été importées pour une valeur de 1 172 millions d'euros. Les importations servent à approvisionner un pays dans lequel la production de tomate est encore trop limitée pour alimenter toute la population (taux d'autosuffisance de 11 %). Les surfaces plantées (337 hectares) et les volumes récoltés (85 287 tonnes) sont en effet bien trop faibles. En revanche, les cultures allemandes bénéficient d'un rendement important de plus de 253 tonnes/ha. Ceci est dû à la production qui est réalisée entièrement sous abris. La marge de progression de l'Allemagne est donc considérable pour produire et vendre plus de tomates sur son propre marché. C'est en Allemagne que les tomates biologiques sont les plus représentées, en effet, 17 % de la production totale a obtenu le label ou est en conversion.

Le Maroc perd lui aussi une place et arrive à la 8^{ème} position, mais gagne 1 point par rapport à 2015. Un avantage important de la tomate marocaine sur la scène internationale c'est qu'elle est produite en contre-saison par rapport aux marchés européens. Les coûts de production au Maroc sont peu élevés et la main d'œuvre locale y est peu onéreuse. Le Maroc est le plus grand fournisseur de tomates en France, en Espagne et en Russie. Depuis le blocus russe sur les tomates européennes et turques, le Maroc s'est approprié un tiers du marché d'importation russe. À cause des conflits et tensions avec le front Polisario sur le sujet du Sahara occidental, des lobbies anglais et suisses pro-Polisario font pression sur la Cour européenne de justice pour stopper l'importation de tomates originaires du Sud du Maroc (zone dénommée Sahara occidentale).

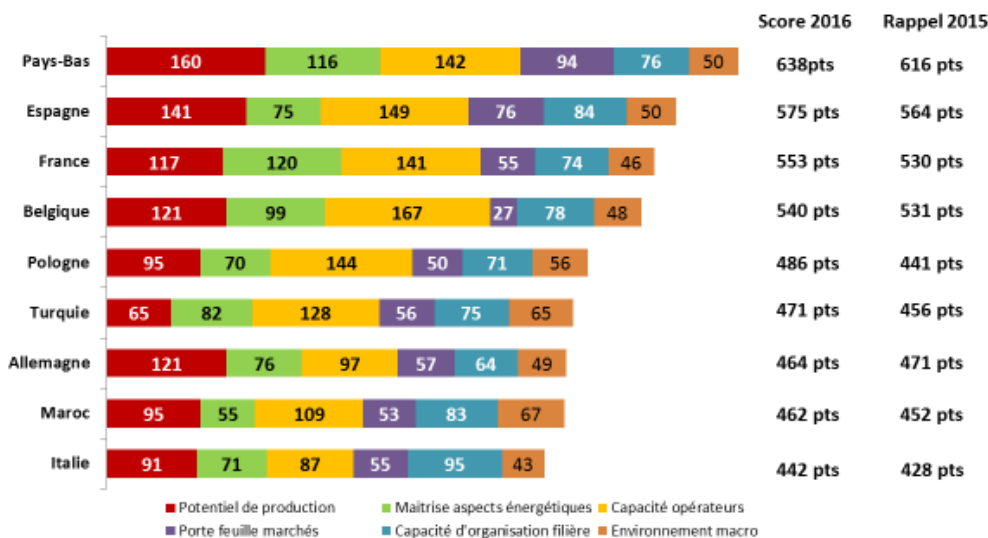
Sur le plan national, le marché est très atomisé et les profils des producteurs varient énormément, allant de la production traditionnelle jusqu'à la production moderne alliant toutes sortes de nouvelles technologies. La production marocaine suffit à alimenter seule tout le marché local ce qui fait que le Maroc n'est pas engagé dans l'importation de tomates étrangères.

L'**Italie** est le second producteur de tomates européen en 2016 derrière la Turquie avec 6,7 millions de tonnes produites (contre 6,6 millions de tonnes en 2015 et 5,6 millions de tonnes en 2014). Cette hausse de production est due à une croissance des rendements de l'ordre de 7 %, ce qui donne, cependant, un rendement toujours faible de 64 tonnes par hectare. Cette croissance a réussi à contrebalancer la perte de 6 000 hectares de cultures. Cela n'a pas empêché la dernière place des Italiens au classement pour la seconde année de suite. La plupart des tomates produites sur le sol italien sont en fait destinées à l'industrie de la transformation, en forte croissance, et ceci explique en partie le faible score attribué à l'Italie. La transformation absorbe en effet 84 % des volumes produits en 2016. Ces tomates industrielles sont pour la majorité des tomates d'entrée de gamme peu valorisées. Un autre désavantage de la filière italienne est un prix à l'export souvent trop élevé (1,65 €/kg), car les 16 % de tomates destinées au marché du frais sont des tomates de segmentation qui nécessitent le travail d'une main-d'œuvre importante et coûteuse, pour des tomates d'abord destinées au marché domestique. En effet, l'Italie arrive presque au seuil d'autosuffisance, mais est contrainte d'importer 118 000 tonnes de tomates fraîches en provenance des Pays-Bas, d'Espagne et de France. L'Italie est donc une puissance importante dans la filière des tomates transformées, mais de nombreuses difficultés subsistent dans la filière du frais (volume de production, consommation, rendements...).

Historique des scores par pays depuis 2007



Classement final



Analyse des forces et faiblesses du podium final

PAYS-BAS 1^{ers}...

- Leader européen des exportations de tomates
- Part importante de la production en organisation de producteurs
- Rendement très élevé
- Un milieu de gamme très développé

Mais...

- Climat défavorable à la culture de la tomate en plein champs (mais nuancé par le fait que l'intégralité de la production est sous abris).
- Prix à l'export relativement élevé mais en baisse en 2016 (à noter le réexport hors saison)
- Calendrier de production restreint



FRANCE 3^{ème}...

- Augmentation du volume et des surfaces de tomates, notamment sous serre
- Climat favorable à la culture de tomates
- Augmentation des exportations en 2016

Mais...

- Diminution du rendement
- Charges salariales et patronales élevées
- Balance commerciale déficitaire
- Poids très important de la grande distribution
- Baisse du budget FAEGA

ESPAGNE 2^{ème}...

- Production et commercialisation de tomates tout au long de l'année
- Prix à l'exportation compétitif
- Surface et tonnage en hausse
- Main d'œuvre à bas coût
- Subvention européennes importantes

Mais...

- Production sous serre limitée
- Eloignement "relatif" vis-à-vis des grands marchés importateurs
- Rendement en baisse en 2016
- Pression pathogène importante

Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées/service Analyse économique des filières

raphael.bertrand@franceagrimer.fr

ghislaine.paran@franceagrimer.fr